

SOMMAIRE

PRÉAMBULE	5
INTRODUCTION	6
1. CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES DU SERVICE	7
1.1 Territoire desservi	7
1.2 Contrats	8
1.3 Vie des contrats	9
1.4 Accueil téléphonique	10
1.5 Accueil téléphonique d'urgence	10
1.6 Sites internet	10
1.7 Accueil agence	10
1.8 Les moyens de règlement des factures	11
1.9 Nombre d'habitants desservis	11
2 NATURE DES RESSOURCES UTILISEES ET VOLUMES PRELEVES SUR CHAQUE RESSOURCE	11
2.1. Production	11
2.2. Importation	12
2.3 Répartition des volumes mis à disposition	12
2.4 Nombre d'abonnements	12
2.5 Volumes sortis	13
2.6 Patrimoine	15
2.7 Les indicateurs descriptifs des services	17
2.8. Les indicateurs du Grand Avignon	17
2.9. Les indicateurs de performance	18
3. LES INDICES DE PERFORMANCE	20
3.1 L'indice de perte	20
3.2 Le ratio de facturation	20
3.3 La qualité de l'eau	21
3.4. La consommation électrique	21

4. LES ÉLÉMENTS FINANCIERS.....	22
4.1. Présentation générale.....	22
4.2 Les factures types par commune pour 120 m ³ consommés.....	25
4.3 Les recettes.....	30
4.4 Montants financiers et subventions.....	31
4.5 Les branchements plombs.....	33
4.6 La dette.....	34
4.7 L'amortissement.....	35
4.8 Les coefficients d'indexation des tarifs parts délégataires.....	36
4.9. Projets d'amélioration.....	36
4.10 Montant des abandons de créances ou des versements à un fond de solidarité....	36
4.11 Montant financier des opérations de coopérations décentralisées.....	36

PRÉAMBULE

Le rapport annuel sur le prix et la qualité du service public de l'eau potable est destiné à l'INFORMATION du PUBLIC et des ÉLUS ;

Il répond à l'obligation de transparence prévue par l'article 73 de la loi n°95-101 du 2 février 1995 relative au renforcement de la protection de l'environnement (dite loi Barnier). Il précise :

« Le rapport et l'avis du conseil municipal ou de l'assemblée délibérante sont soumis à la disposition du public dans les conditions prévues à l'article L.321-6 du code des communes »

« Le maire présente au conseil municipal, ou le président de l'établissement public de coopération intercommunale présente à son assemblée délibérante un rapport annuel sur le prix et la qualité du service d'eau potable, destiné notamment à l'information des usagers. Ce rapport est présenté, au plus tard, dans les six mois qui suivent la clôture de l'exercice concerné »

Son décret d'application n°95-635 du 6 mai 1995 (re latif aux rapports annuels sur le prix et la qualité des services publics de l'eau potable et de l'assainissement) est d'ailleurs très clair en ce qui concerne les délais de présentation de ces rapports.

La circulaire du 28 novembre 1995 rappelle ainsi :

« les consommateurs souhaitent disposer d'une information suffisante pour la gestion du service des eaux de leur commune et sur la qualité de l'eau potable qu'ils consomment.

Ces exigences sont d'autant plus légitimes que les consommateurs d'eau n'ont pas d'autres possibilités que d'utiliser le service public pour s'alimenter en eau »

Présenté au conseil communautaire du Grand Avignon lors de la séance publique du 02 décembre 2009, ce rapport fera ensuite l'objet d'une communication par le maire de chacune des communes membres du Grand Avignon à son conseil municipal ainsi qu'à une mise en ligne sur le site internet du Grand Avignon.

INTRODUCTION

La communauté d'Agglomération, effective depuis le 01 janvier 2001, exerce la compétence de distribution d'eau potable à compter de ce même jour.

Le Grand Avignon a décidé d'adhérer aux syndicats intercommunaux des eaux suivants :

- Syndicat mixte des eaux région Rhône-Ventoux pour les communes du Pontet, Saint Saturnin les Avignon et Vedène.
- Syndicat des eaux du plateau de Signargues pour les communes de Rochefort du Gard et Saze.
- Syndicat des eaux Durance-Ventoux pour les communes de Caumont sur Durance et Velleron.

Ces syndicats exercent la compétence eau potable pour le compte du Grand Avignon.

Le Grand Avignon exerce directement la compétence pour les cinq communes suivantes :

Communes	Habitants	Communes	Habitants
Avignon	94 787	Villeneuve les Avignon	12 896
Morières les Avignon	7 538	Les Angles	8 320
Jonquerettes	1 271	TOTAL	124 812

Le Grand Avignon exerce la compétence sur quatre des cinq communes par des contrats de délégation de service public conclus avec les sociétés fermières (SAE, SADE et SAUR). La communauté gère, par ailleurs, en régie le service sur le territoire de Jonquerettes.

Dans le cadre de leurs contrats de délégation de service public, les délégataires ont pour principales obligations :

- la production comprenant l'exhaure et le traitement de l'eau.
- l'élévation de l'eau jusqu'aux différents sites de stockages.
- la distribution de l'eau jusqu'aux compteurs des abonnés.
- le renouvellement des équipements électromécaniques et des compteurs.
- le service à la clientèle comprenant la souscription des abonnements, la relève des compteurs, l'information des consommateurs, l'émission et le recouvrement des factures.

Définition :

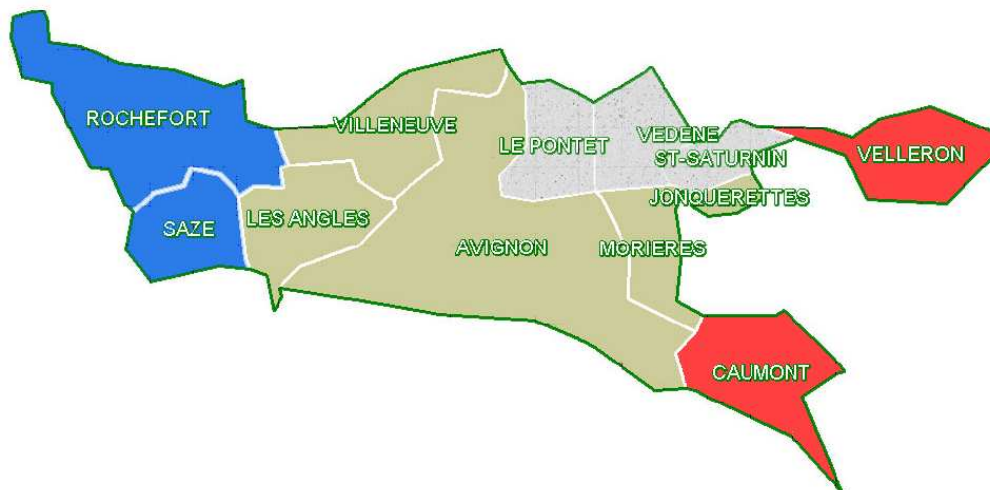
- **La Délégation de Service Public ou Affermage** : les ouvrages nécessaires à l'exploitation du service sont mis à disposition par la collectivité qui, en règle générale, en a assuré le financement. Le délégataire se voit donc confier uniquement l'exploitation du service mais à un prix fixé par délibération et généralement révisable chaque année.
- **La Régie simple ou directe** : La collectivité prend en charge l'ensemble de l'investissement et du fonctionnement lié à l'exécution du service dont elle assure elle-même l'exploitation.





Le Grand Avignon est maître d'ouvrage pour tous les travaux de renforcement et/ou d'extension du patrimoine, ainsi que pour les travaux de renouvellement du génie civil, des captages et des canalisations.

1. CARACTERISTIQUES TECHNIQUES DU SERVICE

1.1 Territoire desservi :

Périmètre du Grand Avignon au 1^{er} janvier 2008



-  Compétence syndicat des eaux du plateau de Sygnargues
-  Compétence Grand Avignon
-  Compétence syndicat mixte des eaux région Rhône-Ventoux
-  Compétence syndicat des eaux Durance-Ventoux

1.2. Contrats :

Communes	Exploitant	Département	Mode de gestion	Date début du contrat	Date fin de contrat	Durée
Avignon	SAE VEOLIA-EAU	Vaucluse	Affermage	01.01.1986	31.12.2020	35 ans
Morières-les-Avignon	SADE VEOLIA-EAU	Vaucluse	Affermage	01.06.2005	31.05.2013	8 ans
Jonquerettes	Grand Avignon	Vaucluse	Régie	-	indéterminée	
Villeneuve-lez-Avignon	SAUR	Gard	Affermage	01.01.2008	31.12.2013	6 ans
Les Angles	SAUR	Gard	Affermage	01.01.2008	31.12.2013	6 ans

Pour les **7 autres communes** que sont Caumont sur Durance, Velleron, Le Pontet, Saint Saturnin les Avignon, Vedène, Rochefort du Gard et Saze, le Grand Avignon adhère à un syndicat.

L'objectif est de ramener l'échéance de tous les contrats à une même date afin de pouvoir renégocier pour l'ensemble des communes et obtenir ainsi les meilleures conditions pour les usagers et la collectivité. Le renouvellement des contrats de Villeneuve et les Angles a été calculé pour se terminer la même année que celui de Morières-les-Avignon. L'harmonisation totale se produira en 2021 lorsque le renouvellement des contrats pourra se faire conjointement avec celui d'Avignon.

Chiffres clés :

76% des français considèrent que les délégations de service public fournissent un service efficace dans le domaine de l'eau.

68% des nouveaux contrats de délégation sont signés pour une durée de 12 ans.

85% des collectivités se font aider par des conseillers publics ou privés lors de l'élaboration d'un contrat de délégation de service public.

96% des appels d'offres aboutissent à un maintien du mode de gestion initial.

1.3 Vie des contrats :

Exploitant	Communes	Avenants
SAE VEOLIA	Avignon	Avenant n°1 (1986): Substitution Société Avignonnaise des Eaux en lieu et place de la Compagnie Générale des Eaux et la SOBEA
		Avenant n°2 (1987): Prolongation des délais d'exécution des travaux de la saignonne
		Avenant n°3 (1987): Fixation des conditions techniques et financières pour la gestion des nouveaux ouvrages et aménagement de certaines dispositions aux cahiers des charges eau et assainissement
		Avenant n°4 (1993): Financement de la station d'épuration et des réseaux. Modification des tarifs prolongation de dix ans
		Avenant n°5 (1994): Changement du mode de facturation (loi 92-3 du 03.01.1992). Révision de la convention et des pièces annexes
		Avenant n°6 (1997): Modification des modalités d'établissement de la facturation en tenant compte de la période de consommation par rapport au semestre civil. Instauration d'un tarif moyen.
		Avenant n°7 (1998): Prise en charge de travaux. Intégration de nouveaux ouvrages et du pluvial. Modification de la rémunération.
		Avenant n°8 (2002): Révision quinquennale, reprise des annuités par la collectivité, suppression des dépôts de garantie. Instauration des frais d'accès au service et nouveau règlement de service. Engagement minimal de renouvellement et prise en charge des branchements plomb. Nouveaux bordereaux des prix des travaux. Dispositions relatives aux comptes-rendus financiers.
		Avenant n°9 (2004): Mise en conformité avec la loi SRU. Nouveau règlement de service.
SADE VEOLIA	Morières les Avignon	Néant
Grand Avignon	Jonquerettes	Gestion en régie directe
SAUR	Villeneuve les Avignon Les Angles	Néant

1.4 Accueil téléphonique :

ACCUEIL TELEPHONIQUE						
	lundi	mardi	mercredi	jeudi	vendredi	samedi
Avignon (Véolia)	8h00 à 19h00					9h00 à 12h00
	0 811 900 700 (n° Azur au prix d'un appel local)					
Morières (Véolia)	8h00 à 19h00					9h00 à 12h00
	0 811 900 700 (n° Azur au prix d'un appel local)					
Jonquerettes (Grand Avignon)	8h45 à 12h15 et 13h45 à 17h30					fermé
	04 90 84 47 00					
Villeneuve Les Angles (SAUR)	8h00 à 19h00					fermé
	0 810 812 676 (n° Azur au prix d'un appel local)					

Chiffres clés :

60 heures d'ouverture hebdomadaire en moyenne par les délégataires

1.5 Accueil téléphonique d'urgence :

APPELS D'URGENCE (24h/24 - 7j/7)	
Avignon (Véolia)	0 811 900 700
Morières (Véolia)	0 811 900 700
Jonquerettes (Grand Avignon)	06.20.17.07.76
Villeneuve - Les Angles (SAUR)	0 810 812 676

1.6 Sites internet :

SITES INTERNET	
Avignon (Véolia)	www.eau-services.com
Morières (Véolia)	www.eau-services.com
Jonquerettes (Grand Avignon)	www.grandavignon.fr
Villeneuve - Les Angles (SAUR)	www.saur.com

1.7 Accueil agence :

ACCUEIL CLIENTELE :						
	lundi	mardi	mercredi	jeudi	vendredi	samedi
Avignon (Véolia)	8h30 à 12h15 et 13h30 à 16h15					fermé
	305 avenue de colchester à Avignon					
Morières (Véolia)	8h30 à 12h15 et 13h30 à 16h15					fermé
	305 avenue de colchester à Avignon					
Morières (Véolia)	fermé	8h00 à 10h30	fermé	fermé	fermé	fermé
	Rue de la république à Morières					
Jonquerettes (Grand Avignon)	8h45 à 12h15 et 13h45 à 17h30					fermé
	Communauté d'Agglomération du Grand Avignon 320 chemin des Meinajariès - Agroparc à Avignon					
Villeneuve - Les Angles (SAUR)	10h00 à 12h00		fermé	10h00 à 12h00		fermé
	14h00 à 16h00			14h00 à 16h00		
18 avenue Gabriel Peri à Villeneuve-lez-Avignon						

1.8 Les moyens de règlement des factures :

	Moyens de règlements						
	carte bancaire	prélèvement automatique	prélèvement mensuel	chèque	espèces	T.I.P.	paiement en ligne
Avignon Morières (Véolia)	oui	oui	oui	oui	oui	oui	oui
Jonquerettes (Grand Avignon)	non	non	non	oui	oui	non	non
Villeneuve Les Angles (SAUR)	non	oui	oui	oui	oui	oui	non

1.9 Nombre d'habitants desservis :

Habitants desservis	
Commune	nombre d'habitants
Avignon (Véolia)	94 787
Morières (Véolia)	7 538
Jonquerettes (Grand Avignon)	1 271
Villeneuve (SAUR)	12 896
Les Angles (SAUR)	8 320

2. NATURE DES RESSOURCES UTILISEES ET VOLUMES PRELEVES SUR CHAQUE RESSOURCE

2.1 Production :

	Volumes produits (m ³)				
	2005	2006	2007	2008	évolution 2007/2008
La Saignonne (Avignon)	13 377 346	12 867 531	12 104 553	11 977 554	-1,05%
Puits des Pélitènes (Jonquerettes)	127 645	126 254	138 652	131 299	-5,30%
Pompage de Labadier (Villeneuve les Avignon Les Angles)	3 326 159	3 522 729	3 446 285	3 336 159	-3,20%
Total Grand Avignon	16 831 150	16 516 514	15 689 490	15 445 012	-1,56%

2.2 Importation :

Le Grand Avignon n'importe pas d'eau à destination de la consommation humaine.

2.3 Répartition des volumes mis à disposition :

Réseaux	Volumes mis à disposition des réseaux du Grand Avignon (m ³)				
	2005	2006	2007	2008	évolution 2008/2007
Avignon (sans vente en gros)	12 504 685	12 026 871	11 268 699	11 113 704	-1,38%
Morières les Avignon	746 261	693 144	682 726	719 704	5,42%
Jonquerettes	127 645	126 254	138 652	131 299	-5,30%
Villeneuve les Avignon - Les Angles	3 316 159	3 517 629	3 446 285	3 336 159	-3,20%
Total Grand Avignon	16 694 750	16 363 898	15 536 362	15 300 866	-1,52%

On note le maintien de la diminution de la production depuis 4 ans malgré une augmentation du nombre d'abonnés.

2.4 Nombre d'abonnements :

2.4.1 Répartition par commune :

	Nombre d'habitants	Nombre d'abonnés				
		2005	2006	2007	2008	évolution 2007/2008
Avignon	94 787	46101	46 444	46 852	47 003	0.32%
Morières les Avignon	7 538	3133	3 212	3 251	3 309	1.78%
Jonquerettes	1 271	499	506	540	541	0.19%
Villeneuve les Avignon	12 896	5874	5 858	5 949	6 008	0.99%
Les Angles	8 320	4291	4 323	4 350	4 387	0.85%
Total Grand Avignon	124 812	59 898	60 343	60 942	61 248	0.50%

L'augmentation du nombre d'abonnés reste constante.

2.4.2 Catégories d'abonnés :

	Catégories d'abonnés 2008		
	Domestiques	Services publics	Autres
Avignon	46 981	20	2
Morières les Avignon	3 248	58	3
Jonquerettes	533	8	0
Villeneuve les Avignon	5 925	64	-
Les Angles	4 321	52	-
Total Grand Avignon	61 008	202	5

Pour Les Angles et Villeneuve les Avignon, la catégorie "Autres abonnés" a été incluse dans la catégorie "Domestiques"

2.5 Volumes sortis :

2.5.1 Volumes vendus par commune :

	Volumes vendus (m ³)				
	2005	2006	2007	2008	évolution 2007/2008
Avignon	7 531 129	7 440 454	7 146 264	7 303 179	2.20%
Morières les Avignon	495 710	432 203	439 947	454 545	3.32%
Jonquerettes	86 166	79 965	83 051	98 671	18,81%
Villeneuve les Avignon	1 045 135	1 181 907	1 072 296	962 694	-10.22%
Les Angles	664 629	661 615	652 895	679 659	4.10%
Total Grand Avignon	9 716 557	9 796 144	9 394 453	9 498 748	1,11%

2.5.2 Volumes exportés :

Provenance	Destination	Volumes exportés par le Grand Avignon (m ³)				
		2005	2006	2007	2008	évolution 2007/2008
La Saignonne (Avignon)	Rognonas	126 400	147 516	153 128	144 146	-5,87%
La Saignonne (Avignon)	Morières les Avignon	746 261	683 729	679 312	716 639	5,49%
Pompage de Labadier (Villeneuve les Avignon - Les Angles)	SIAEP (Plateau de Signargues)	10 000	5 100	0	0	-
	Total	882 661	836 345	832 440	860 785	3,41%

2.5.3 Volumes utilisés pour les besoins du service :

	Volumes consommés pour les besoins du service en m ³				
	2005	2006	2007	2008	évolution 2008/2007
Avignon	190 388	174 678	192 474	175 277	-8,93%
Morières les Avignon	34 603	34 131	34 550	43 047	24,59%
Jonquerettes	Pas de compteur			12 000	-
Villeneuve les Avignon Les Angles	223 134	232 059	239 120	156 956	-34,36%

L'augmentation constatée sur Morières est due aux modifications du dispositif de déshydratation des boues de la station d'épuration ayant entraîné de nombreux lavages des équipements.

2.5.4 Répartition des volumes vendus par catégorie d'abonnés :

	Consommation 2008 par catégorie d'abonnés (m ³)			
	Domestiques ou assimilés	Communes	Autres	Total
Avignon	5 755 494	938 388	221 570	6 915 452
Morières les Avignon	429 205	25 340	3 000	457 545
Jonquerettes	93 078	5 593	-	98 671
Villeneuve les Avignon	962 694	14 850	-	977 544
Les Angles	679 659	47 441	-	727 100
Total Grand Avignon	7 920 130	1 031 612	224 570	9 176 312

Pour les communes de Avignon et Morières, ne sont pas comptabilisés dans ce tableau le volume vendu à d'autres services et le volume consommé pour le service.

2.5.5 Moyenne de m3 vendus annuellement par usager et par commune :

Commune	ratio volume vendu (en m3) / nombre abonnés				évolution 2007/2008
	2005	2006	2007	2008	
Avignon	163,36	160,20	152,53	155,38	1,87%
Morières les Avignon	158,22	134,56	140,23	137,37	-2,04%
Jonquerettes	172,68	158,03	153,80	151,71	-1,36%
Villeneuve les Avignon	177,93	201,76	180,25	160,24	-11,10%
Les Angles	154,89	153,05	150,09	154,93	3,22%
Moyenne Grand Avignon	118,15	115,37	110,99	108,52	-2,22%

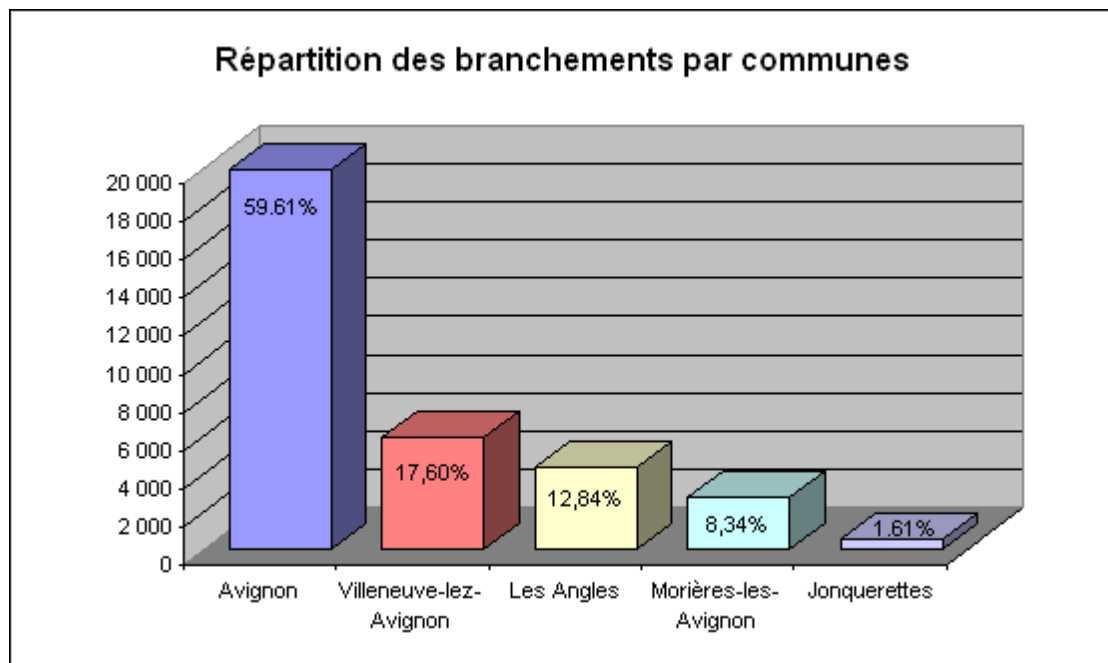
2.6 Patrimoine :

2.6.1 Localisation de la production d'eau potable :

Communes sous compétence Grand Avignon	Avignon Morières les Avignon	Jonquerettes	Villeneuve les Avignon Les Angles
unité de production	Champs captant de la Saignone	Les Pelitènes	Puits de Labadier
emprise	21 hectares	3200 m ² Périmètre immédiat 221 m ²	-
nature des ressources utilisées	Eau souterraine	Eau souterraine	Eau souterraine
traitement de l'eau	Chlore gazeux	Chlore gazeux	Chlore gazeux
nombre de forages	19	0	0
nombre de puits	2	1	4
potentiel de production (m ³ /h)	3 400	640	720
capacité de production (m ³ /jour)	48 000	12 800	12 800
volume produit moyen (m ³ /jour)	32 815	360	9 140
Communes hors compétence Grand Avignon	unité de production		
Caumont sur Durance / Velleron	Eau en provenance du Syndicat des Eaux Durance-Ventoux		
Le Pontet / Saint Saturnin les Avignon / Vedène	Eau en provenance du Syndicat Mixte des Eaux Région Rhône-Ventoux		
Rochefort du Gard / Saze	Eau en provenance du syndicat des Eaux du plateau de Signargues		

2.6.2 Patrimoine d'exploitation :

	Avignon	Morières les Avignon	Jonquerettes	Villeneuve les Avignon	Les Angles	total
Linéaire réseaux (en km)	473,5	77,966	17	100,34	59,80	728,606
Nombre stations de production	1	0	1	1		3
Nombre de réservoirs	3	1	2	8		14
Capacité de stockage des réservoirs en m ³	28 400	1200	350	7 300		37 250
Nombre de surpresseurs ou groupes de pompage	11	3	1	5		20
Nombre de branchements	20 065	2807	541	5 925	4 321	33 659
Nombre de compteurs	46 912	3 284	541	6 247	4 581	61 565



Définition :

- **Branchement** : organe de raccordement de canalisations d'eau.
- **Compteur** : appareil de mesure permettant de chiffrer la quantité d'eau consommée

2.7 Les indicateurs descriptifs des services :

Indicateurs descriptifs des services		VALEURS				
		Avignon	Morières les Avignon	Jonquerettes	Villeneuve les Avignon	Les Angles
D101.0 Estimation du nombre d'habitants desservis	habitants desservis	94 787	7 538	1 271	12 896	8 320
D102.0 Prix TTC du service au m ³ pour 120 m ³	euros/m3	1,01 €	1,32 €	0,61 €	1,59 €	
D151.0 Délai maximal d'ouverture des branchements pour les nouveaux abonnés défini par le service	jours ouvrés	1	1	1	2	

2.8 Les indicateurs du Grand Avignon :

Indicateurs Grand Avignon		VALEURS				
		Avignon	Morières les Avignon	Jonquerettes	Villeneuve les Avignon	Les Angles
Existence d'une Commission Départementale Solidarité sur l'Eau (ou Convention Fonds Solidarité Logement)	oui/non	oui	oui	oui	oui	
Existence d'une Commission Consultative des Services Publics Locaux	oui/non	oui	oui	oui	oui	
Obtention de la certification ISO 9001 version 2000	oui/non	oui	oui	non	oui	
Obtention de la certification ISO 14001	oui/non	non	non	non	oui	
Liaison du service à un laboratoire accrédité	oui/non	oui	oui	oui	oui	
Existence d'une mesure de satisfaction clientèle	Note comprise entre 0 et 2	1: mesure statistique d'entreprise	1: mesure statistique d'entreprise	0: non	1: mesure statistique d'entreprise	

2.9 Les indicateurs de performance :

Indicateurs de performance		VALEURS				
		Avignon	Morières les Avignon	Jonquerettes	Villeneuve les Avignon	Les Angles
P101.1 Taux de conformité des analyses microbiologiques	%	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%	
P102.1 Taux de conformité des analyses physico chimique	%	100,00%	100,00%	100,00%	97,50%	
P103.2 Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux d'eau potable	<u>Valeur de 0 à 100% avec :</u> (1)	80%	80%	60%	40%	
P104.3 Rendement du réseau de distribution	%	67,00%	70,00%	64,00%	56,50%	
P105.3 Indice linéaire des volumes non comptés	m ³ /km/jour	32,96	12,38	2,67	26,36	
P106.3 Indice linéaire de pertes en réseau	m ³ /km/jour	30,03	10,23	7,55	23,68	
P107.2 Taux moyen de renouvellement des réseaux d'eau potable	%	7,27%	1,84%	-	0,04%	
P108.3 Indice d'avancement de la protection de la ressource en eau	<u>Valeur de 0 à 100% avec :</u> (2)	80%	sans objet eau provenant d'Avignon	80%	40%	
P109.0 Montant des abandons de créances ou des versements à un fond de solidarité	euros/m ³ (3)	0,00899	0,00410	-	0,00015	
P116 Taux de réclamations	nombre / 1000 abonnés	6,70	8,00	9,36	0,69	
P151.1 Taux d'occurrence des interruptions de service non programmées	nombre/ 1000 abonnés	1,34	3,00	-	10,80	
P152.1 Taux de respect du délai maximal d'ouverture des branchements pour les nouveaux abonnés	%	100,00%	100,00%	100,00%	98,78%	
P153.2 Durée d'extinction de la dette de la collectivité	années	13	13	-	13	
P154.0 Taux d'impayés sur les factures d'eau de l'année précédente	%	1,00%	0,20%	7,00%	0,53%	

Indice connaissance politique patrimoniale (1)

Indice de 0 à 100 obtenu en faisant la somme des points indiqués dans les parties A, B et C ci-dessous.
Les parties B et C ne sont prises en compte que si les 20 points sont obtenus pour la partie A

0: absence de plan de réseau ou plans couvrant moins de 95% du linéaire estimé du réseau de desserte (quels que soient les autres éléments détenus)

10: existence d'un plan du réseau couvrant au moins 95% du linéaire estimé du réseau de desserte

20: mise à jour du plan au moins annuelle

B - informations sur les éléments constitutifs du réseau (40 points supplémentaires au maximum)

+10: informations structurelles complètes sur chaque tronçon (diamètre, matériau)

+10: connaissance pour chaque tronçon de l'âge des canalisations

+ 10: localisation et description des ouvrages annexes (vannes de sectionnement, ventouses, compteurs de sectorisation...) et des servitudes

+10: localisation des branchements sur la base du plan cadastral

C - informations sur les interventions sur le réseau (40 points supplémentaires au maximum)

+10: localisation et identification des interventions (réparations, purges, travaux de renouvellement) (0 pour une réalisation partielle)

+10: existence et mise en œuvre d'un programme pluriannuel de renouvellement des branchements (0 pour une réalisation partielle)

+10: existence d'un plan pluriannuel de renouvellement des canalisations. On entend par plan pluriannuel de renouvellement un programme détaillé de travaux assorti d'un estimatif chiffré portant sur au moins 3 ans

+10: mise en œuvre d'un plan pluriannuel de renouvellement des canalisations

Indice d'avancement de la démarche protection de la ressource (2)

0% = aucune action

20% = étude environnementale et hydrogéologique en cours

40% = avis de l'hydrogéologue rendu

50% = dossier déposé en préfecture

60% = arrêté préfectoral

80% = arrêté préfectoral complètement mis en œuvre (terrains acquis, servitudes mises en place, travaux terminés) tels que constaté en application de la circulaire DGS-SDA 2005-59 du 31 janvier 2005

100%= arrêté préfectoral complètement mis en œuvre (comme ci-dessus), et mise en place d'une procédure de suivi de l'application de l'arrêté

Montant des abandons de créances ou de versements à un fond de solidarité (3)

Abandon de créance: abandons de créance à caractère social: votés au cours de l'année par l'assemblée délibérante de la collectivité et les abandons de créances réalisés par l'opérateur (notamment ceux qui sont liés au Fonds solidarité logement)

Versements: effectués par la collectivité au profit d'un fonds créé en application de l'article L.261-4 du code de l'action sociale et des familles pour aider les personnes en difficulté (Fonds solidarité logement...) Abandons de créances liées aux factures d'eau de l'année N + versement aux fonds de solidarité effectués par la collectivité pendant l'année N. Au titre des abandons de créances liées aux factures d'eau, on trouve:

la part "eau" de l'opérateur éventuel

la part "eau" éventuelle de la collectivité

la redevance prélèvement

la taxe Voies Navigables de France le cas échéant

La TVA est exclue

Volume facturé au titre de l'année N

3. LES INDICES DE PERFORMANCE

3.1 L'indice de perte :

	Indice de perte (m ³ /jour/km)				
	2005	2006	2007	2008	évolution 2007/2008
Avignon	47,40	37,40	30,83	30,03	-2,59%
Morières les Avignon	10,27	11,00	11,58	10,23	-11,66%
Jonquerettes	6,78	7,45	8,96	7,55	-15,74%
Villeneuve les Avignon - Les Angles	29,40	29,50	30,40	23,68	-22,11%

Définition:

L'indice linéaire de perte est le rapport entre le volume d'eau perdu en distribution (volume mis à disposition moins volume consommé) et la longueur des canalisations.

L'agence de l'eau indique les références suivantes:

Indice en m³/jour/km

Catégorie du réseau	Rural	Semi-rural	Urbain
bon	< 1,5	< 3	< 7
acceptable	< 2,5	< 5	< 10
médiocre	2,5 < lp < 4	5 < lp < 8	10 < lp < 15
mauvais	> 4	> 8	> 15

On constate une amélioration du rendement des réseaux, mais l'indice de perte doit encore progresser pour l'ensemble des communes.

3.2 Le ratio de facturation :

	Ratio de facturation				
	2005	2006	2007	2008	évolution 2007/2008
Avignon	61.24%	63.09%	65.91%	68.16%	3.41%
Morières les Avignon	66.43%	62.35%	64.44%	63.16%	-1.99%
Jonquerettes	67.50%	67.60%	59.90%	64.33%	7.40%
Villeneuve les Avignon - Les Angles	51.56%	52.41%	50.06%	49.22%	-1.68%

Définition :

Le ratio de facturation est le rapport entre le volume facturé aux usagers du service (y compris les ventes d'eau en gros) et le volume mis à disposition du réseau. Les écarts entre ces volumes sont notamment dus à :

- la consommation pour besoins du service de certains délégataires,
- les fuites d'eau sur le réseau,
- les purges des réseaux d'eau,
- l'utilisation des bouches d'incendie,
- les dégrèvements accordés.

3.3 La qualité de l'eau :

Commune	analyses physico-chimiques		analyses micro-biologiques	
	nombre d'analyses	taux de conformité	nombre d'analyses	taux de conformité
Avignon	3 627	100.00%	1 087	100.00%
Morières les Avignon	2 705	100.00%	206	100.00%
Jonquerettes	12	100.00%	12	100.00%
Villeneuve les Avignon Les Angles	40	100.00%	40	97.50%

La non-conformité relevée sur un échantillon sur les 13 réalisés est très probablement due à un mauvais prélèvement car les concentrations en chlores libre et total mesurées sont conformes. La contre analyse a d'ailleurs prouvé l'absence de contamination des eaux distribuées.

Chiffres clés :

82% des français estiment que l'eau du robinet est sûre, soit 24% de plus qu'il y a 10 ans.

3 français sur **4** trouvent que l'eau du robinet à bon goût.

4 millions d'analyses sur la qualité de l'eau sont réalisées annuellement.

99% de ces analyses sont conformes aux exigences sanitaires.

3.4 La consommation électrique :

	Energie consommée facturée (en kWh)				
	2005	2006	2007	2008	évolution
Avignon	2 955 621	2 771 120	2 586 949	2 725 343	5,35%
Morières	35 567	34 752	35 159	32 609	-7,25%
Jonquerettes	53 850	54 021	54 109	54 218	0,20%
Villeneuve - Les Angles	1 775 301	2 427 515	1 923 886	1 847 796	-3,96%
Total Grand Avignon	4 820 339	5 287 408	4 600 103	4 659 966	1,30%

4. LES ELEMENTS FINANCIERS

4.1 Présentation générale :

Toute facture d'eau comprend, sauf exception, un montant calculé en fonction du volume réellement consommé par l'abonné et peut, en outre, comprendre un montant calculé indépendamment de ce volume, compte-tenu des charges fixes du service et des caractéristiques du branchement.

4.1.1 Le tarif délégataire :

Directement issus des contrats de Délégation de Service Public, ils sont revalorisés annuellement.

Part Délégataire au 01/01/2009						
		Part fixe annuelle en €		Part proportionnelle en €/m ³		Prix moyen pour 120 m ³
Avignon	Diamètre compteur	Part fixe	Tranches de consommation semestrielle	Part proportionnelle en €/m ³	0.5259	
	12 et 15	37.30	1 à 55 m ³	0.1721		
	20	51.32	56 à 100 m ³	0.6878		
	25	137.78	101 à 1500 m ³	1.4003		
	30	231.32	1501 à 150000 m ³	0.7561		
	40	376.26	+ de 150000 m ³	0.1612		
	50	600.66				
	60 et 65	948.98				
	80	1 489.02				
	100	2 325.94				
	> 100	3 623.36				
Morières les Avignon	35.73		0.5338		0.8316	
Jonquerettes	non concerné					
Villeneuve les Avignon Les Angles	24.00		0.5300		0.7300	

4.1.2 Le tarif du Grand Avignon :

Fixés annuellement les tarifs de la collectivité dépendent de plusieurs facteurs tels que l'endettement de la commune, le niveau d'investissement dans les installations de production ou de transport d'eau potable ou encore sur le réseau.

	Part Collectivité 2008 au 01/01/2009		
	Part fixe annuelle en €	Part proportionnelle en €/m ³	Prix moyen pour 120 m ³
Avignon	0.00	0.1812	0.1812
Morières les Avignon	10.98	0.0869	0.1784
Jonquerettes	24.39	0.6098	0.8131*
Villeneuve les Avignon Les Angles	24.40	0.3052	0.5085

* incluant la part exploitation du 2.1.1

4.1.3 La part des organismes publics :

Fixée annuellement la part de l'Agence de l'Eau sert à financer ou subventionner divers travaux de mise en conformité et d'amélioration en aidant les collectivités dans leur financement.

	Part des organismes publics au 1er janvier 2009			
	Agence de l'eau: Lutte contre la pollution	Agence de l'eau: Préservation des ressources en eau	Agence de l'eau: Solidarité communes rurales	TVA
Avignon	0.1900 €	0.0635 €	-	5.5%
Morières les Avignon	0.1900 €	0.0499 €	-	5.5%
Jonquerettes	0.1900 €	0.0000 €	0.0317 €	5.5%
Villeneuve les Avignon les Angles	0.1900 €	0.0800 €	-	5.5%

Définition :

Redevance lutte contre la pollution : proportionnelle au volume d'eau consommé par chaque habitant, elle vise à responsabiliser les consommateurs en leur faisant apparaître l'activité polluante de leur foyer. Ces aides permettent l'amélioration des réseaux d'assainissement en matière de pollution.

Redevance préservation des ressources en eau : proportionnelle au volume d'eau consommé par chaque habitant, elle incite à réaliser des économies d'eau en luttant contre les gaspillages ou en recyclant une partie des eaux utilisées.

Redevance solidarité communes rurales : proportionnelle au volume d'eau consommé par chaque habitant, elle a pour but d'aider les communes rurales défavorisées.

4.1.4 Tarif de l'eau au m³ par commune pour une facture de 120 m³ :

	Les tarifs par communes au 01/01/2008				
	Délégataire prix au m ³	Collectivité prix au m ³	taxes prix au m ³	prix total H.T.	prix total T.T.C.
Avignon	0.5259 €	0.1812 €	0.2535 €	0.9606 €	1.0134 €
Morières les Avignon	0.8316 €	0.1784 €	0.2399 €	1.2499 €	1.3186 €
Jonquerettes	/	0.8131 €	0.2215 €	1.0346 €	1.0915 €
Villeneuve les Avignon Les Angles	0,7646 €	0,5085 €	0,2700 €	1,5431 €	1.6280 €

En France la part de l'eau dans la facture totale correspond à 46 % contre 37% à l'assainissement et 17% aux taxes et redevances.

La part eau s'élève à 1.3432 € en France ce qui situe notre pays parmi les États européens les moins chers si l'on excepte les pays subventionnés comme l'Italie ou l'Espagne.

A titre de comparaison, le Danemark est le pays où l'eau est la plus chère avec 2.5898 € au m³ contre 1.2236 € au m³ pour la Suède qui reste la nation la plus basse en tarif de l'eau. D'autres grandes nations facturent chèrement leur eau telle que l'Allemagne (2.3414 €/m³), les Pays-bas (1.7802 €/m³), le Royaume-Uni (1.7296 €/m³) et la Belgique (1.5410 €/m³).

4.1.5 Les frais d'accès au Service :

		frais d'accès au service				
		Avignon	Morières	Jonquerettes	Villeneuve	Les Angles
		tarif en euros	tarif en euros	tarif en euros	tarif en euros	tarif en euros
Frais d'ouverture ou de fermeture de branchements	avec déplacement	43,37 €	40,00 €	30,00 €	40,00 €	40,00 €
	sans déplacement	43,37 €	40,00 €	30,00 €	15,00 €	15,00 €
	impayé ou sanctions pour non respect du règlement de service	43,87 €	52,00 €	40,00 €	120,00 €	120,00 €

Chiffres clés :

1 € par jour en moyenne par famille pour **330 litres** d'eau potable livrés à domicile puis retraités après usage, soit un coût de 0.03 centimes le litre ou encore 0.0138 centimes pour uniquement la part eau.

0.8% du budget des ménages

10% d'infériorité du prix de l'eau des grandes villes françaises par rapport à la moyenne européenne.

4.2 Les factures types par commune :

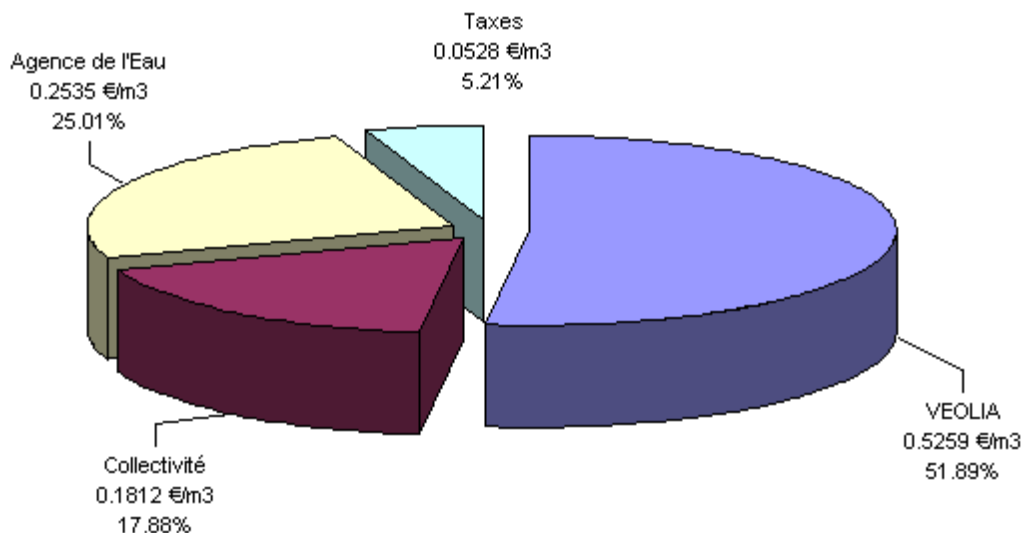
Facture Annuelle d'un client ayant consommé 120 m³ Etablie sur la base des tarifs au 1^{er} janvier 2009

AVIGNON						
DISTRIBUTION DE L'EAU	Quantité	Prix unitaire 2008	Prix unitaire 2009	Montant 2008	Montant 2009	Evolution
Part du délégataire VEOLIA						
Abonnement	1	36.1200	37.3000	36.1200	37.3000	3.27%
Consommation tranche 1	110	0.1667	0.1721	18.3370	18.9310	3.24%
Consommation tranche 2	10	0.6661	0.6878	6.6610	6.8780	3.26%
Part de la Collectivité						
Abonnement	1	0.0000	0.0000	0.0000	0.0000	0.00%
Consommation	120	0.1812	0.1812	21.7440	21.7440	0.00%
Sous total EAU HT				82.8620	84.8530	
TVA à 5,5%				4.5574	4.6669	
Sous total EAU TTC				87.4194	89.5199	2.40%

Organismes publics	Quantité	Prix unitaire 2008	Prix unitaire 2009	Montant 2008	Montant 2009	Evolution
Préservation des ressources en eau	120	0.0590	0.0635	7.0800	7.6200	7.63%
Lutte contre la pollution	120	0.1900	0.1900	22.8000	22.8000	0.00%
Sous total org. publics HT				29.8800	30.4200	
TVA à 5,5%				1.6434	1.6731	
Sous total org. publics TTC				31.5234	32.0931	1.81%

Récapitulatif	2008	2009	Evolution
Sous Total Général HT	112.7420	115.2730	
TVA à 5,5 %	6.2008	6.3400	
TOTAL TTC GENERAL	118.9428	121.6130	2.24%
Soit le m³ pour 120 m³ par an	0.9912	1.0134	2.24%

Répartition du prix de l'eau au m³



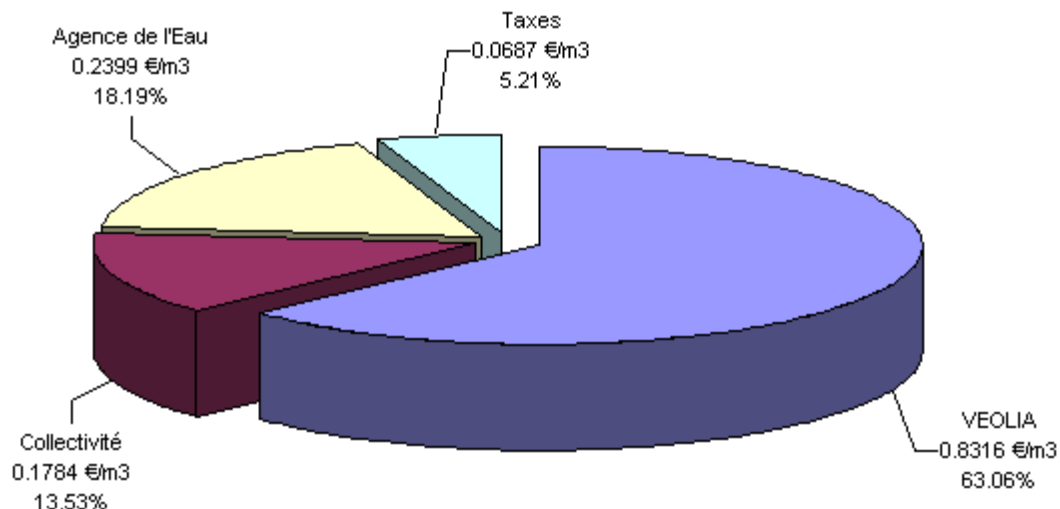
Facture Annuelle d'un client ayant consommé 120 m³
Etablie sur la base des tarifs au 1^{er} janvier 2009

MORIERES LES AVIGNON						
DISTRIBUTION DE L'EAU	Quantité	Prix unitaire 2008	Prix unitaire 2009	Montant 2008	Montant 2009	Evolution
Part du délégataire VEOLIA						
Abonnement	1	33.6736	35.7300	33.6736	35.7300	6.11%
Consommation	120	0.5115	0.5338	61.3800	64.0560	4.36%
Part de la Collectivité						
Abonnement	1	10.9800	10.9800	10.9800	10.9800	0.00%
Consommation	120	0.0869	0.0869	10.4280	10.4280	0.00%
Sous total EAU HT				116.4616	121.1940	
TVA à 5,5%				6.4054	6.6657	
Sous total EAU TTC				122.8670	127.8597	4.06%

Organismes publics	Quantité	Prix unitaire 2008	Prix unitaire 2009	Montant 2008	Montant 2009	Evolution
Préservation des ressources en eau	120	0.0476	0.0499	5.7120	5.9880	4.83%
Lutte contre la pollution	120	0.1900	0.1900	22.8000	22.8000	0.00%
Sous total org. publics HT				28.5120	28.7880	
TVA à 5,5%				1.5682	1.5833	
Sous total org. publics TTC				30.0802	30.3713	0.97%

Récapitulatif	2008	2009	Evolution
Sous Total Général HT	144.9736	149.9820	3.45%
TVA à 5,5 %	7.9735	8.2490	
TOTAL TTC GENERAL	152.9471	158.2310	3.45%
Soit le m³ pour 120 m³ par an	1.2746	1.3186	3.45%

Répartiton du prix de l'eau au m3



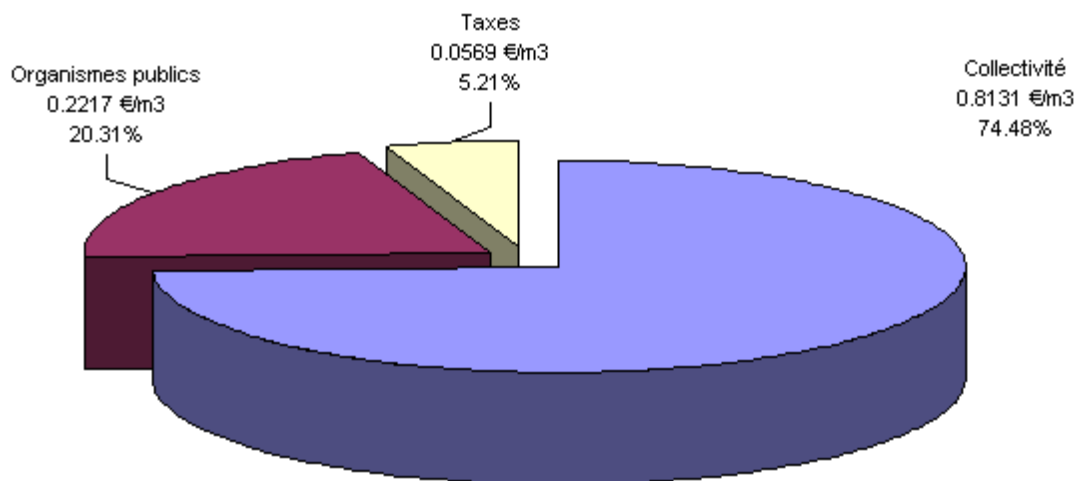
Facture Annuelle d'un client ayant consommé 120 m³
Etablie sur la base des tarifs au 1^{er} janvier 2009

JONQUERETTES						
DISTRIBUTION DE L'EAU	Quantité	Prix unitaire 2008	Prix unitaire 2009	Montant 2008	Montant 2009	Evolution
Part de la Collectivité						
Abonnement	1	24.3900	24.3900	24.3900	24.3900	0.00%
Consommation	120	0.6098	0.6098	73.1760	73.1760	0.00%
Sous total EAU HT				97.5660	97.5660	0.00%
TVA à 5,5%				5.3661	5.3661	
Sous total EAU TTC				102.9321	102.9321	0.00%

Organismes publics	Quantité	Prix unitaire 2008	Prix unitaire 2009	Montant 2008	Montant 2009	Evolution
Préservation des ressources en eau	120			0.0000	0.0000	
Lutte contre la pollution	120	0.1900	0.1900	22.8000	22.8000	
solidarité avec communes rurales	120	0.03174	0.03174	3.8088	3.8088	
Sous total org. publics HT				26.6088	26.6088	
TVA à 5,5%				1.4635	1.4635	
Sous total org. publics TTC				28.0723	28.0723	0.00%

Récapitulatif	2008	2009	Evolution
Sous Total Général HT	124.1748	124.1748	
TVA à 5,5 %	6.8296	6.8296	
TOTAL TTC GENERAL	131.0044	131.0044	0.00%
Soit le m³ pour 120 m³ par an	1.0917	1.0917	0.00%

Répartition du prix de l'eau au m³



Facture Annuelle d'un client ayant consommé 120 m³

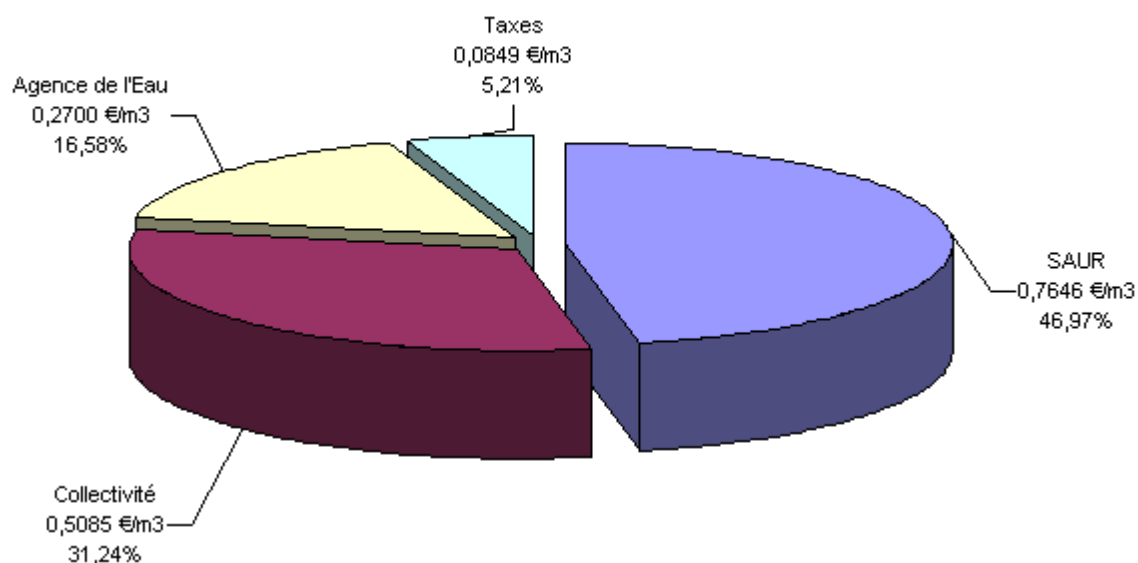
Etablie sur la base des tarifs au 1^{er} janvier 2009

VILLENEUVE-LEZ-AVIGNON						
DISTRIBUTION DE L'EAU	Quantité	Prix unitaire 2008	Prix unitaire 2009	Montant 2008	Montant 2009	Evolution
Part du délégataire SAUR						
Abonnement	1	24,0000	25,1400	24,0000	25,1400	4,75%
Consommation	120	0,5300	0,5551	63,6000	66,6120	4,74%
Part de la Collectivité						
Abonnement	1	24,4000	24,4000	24,4000	24,4000	0,00%
Consommation	120	0,3052	0,3052	36,6240	36,6240	0,00%
Sous total EAU HT				148,6240	152,7760	
TVA à 5,5%				8,1743	8,4027	
Sous total EAU TTC				156,7983	161,1787	2,79%

Organismes publics	Quantité	Prix unitaire 2008	Prix unitaire 2009	Montant 2008	Montant 2009	Evolution
Préservation des ressources en eau	120	0,0600	0,0800	7,2000	9,6000	33,33%
Lutte contre la pollution	120	0,1900	0,1900	22,8000	22,8000	0,00%
Sous total org. publics HT				30,0000	32,4000	
TVA à 5,5%				1,6500	1,7820	
Sous total org. publics TTC				31,6500	34,1820	8,00%

Récapitulatif	2008	2009	Evolution
Sous Total Général HT	178,6240	185,1760	3,67%
TVA à 5,5 %	9,8243	10,1847	
TOTAL TTC GENERAL	188,4483	195,3607	3,67%
Soit le m³ pour 120 m³ par an	1,5704	1,6280	3,67%

Répartition du prix de l'eau au m³



Facture Annuelle d'un client ayant consommé 120 m³

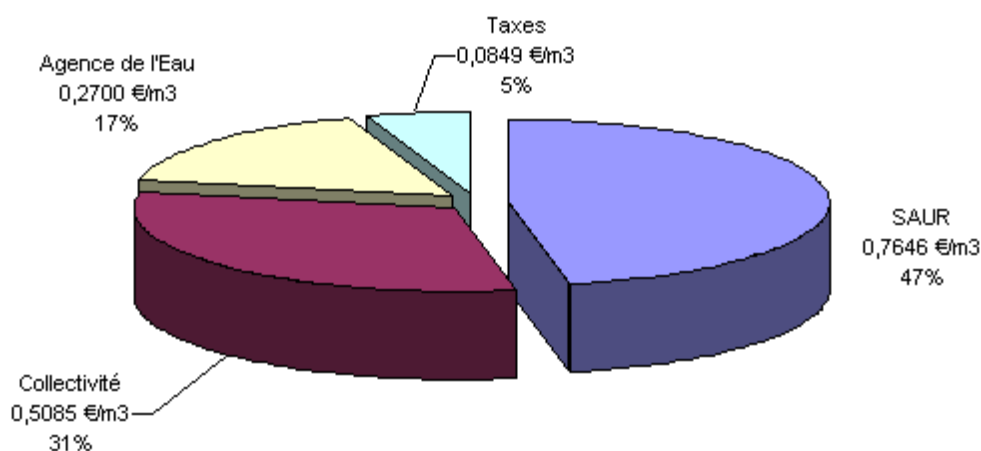
Etablie sur la base des tarifs au 1^{er} janvier 2009

LES ANGLÉS						
DISTRIBUTION DE L'EAU	Quantité	Prix unitaire 2008	Prix unitaire 2009	Montant 2008	Montant 2009	Evolution
Part du délégataire SAUR						
Abonnement	1	24,0000	25,1400	24,0000	25,1400	4,75%
Consommation	120	0,5300	0,5551	63,6000	66,6120	4,74%
Part de la Collectivité						
Abonnement	1	24,4000	24,4000	24,4000	24,4000	0,00%
Consommation	120	0,3052	0,3052	36,6240	36,6240	0,00%
Sous total EAU HT				148,6240	152,7760	
TVA à 5,5%				8,1743	8,4027	
Sous total EAU TTC				156,7983	161,1787	2,79%

Organismes publics	Quantité	Prix unitaire 2008	Prix unitaire 2009	Montant 2008	Montant 2009	Evolution
Préservation des ressources en eau (Agence de l'eau)	120	0,0600	0,0800	7,2000	9,6000	33,33%
Lutte contre la pollution (Agence de l'eau)	120	0,1900	0,1900	22,8000	22,8000	0,00%
Sous total org. publics HT				30,0000	32,4000	
TVA à 5,5%				1,6500	1,7820	
Sous total org. publics TTC				31,6500	34,1820	8,00%

	2008	2009	Evolution
Sous Total Général HT	178,6240	185,1760	3,67%
TVA à 5,5 %	9,8243	10,1847	
TOTAL TTC GENERAL	188,4483	195,3607	3,67%
Soit le m³ pour 120 m³ par an	1,5704	1,6280	3,67%

Répartition du prix de l'eau au m³



4.3 Les recettes :

4.3.1 Les recettes liées à la facturation du prix de l'eau :

	Délégataire			GRAND AVIGNON (compte administratif 2008)
	Ventes d'eau	Produits des travaux confiés à titre exclusif	Produits accessoires	Surtaxes
				70111 - 70121
Avignon	8 266 497	287 707	617 092	1 190 270
Morières les Avignon	486 029	28 427	28 080	73 554
Jonquerettes				71 230
Villeneuve les Avignon Les Angles	2 274 228	137 419	9 171	601 215

2.3.2 Les recettes de ventes à d'autres services publics d'eau :

Destination	Recettes de ventes d'eaux autres collectivités		
	2007	2008	évolution 2007/2008
Rognonas	27 748 €	26 119 €	-5,87%
Morières les Avignon	74 805 €	73 523 €	-1,71%
SIAEP (Plateau de Signargues)	néant	néant	néant
Total	102 552 €	99 642 €	-2,84%

4.3.3. Les recettes exceptionnelles du budget général :

Aucune recette, même exceptionnelle, venant du budget général

4.4 Montants financiers et subventions :

4.4.1 Montants financiers des travaux engagés :

Avignon			
lieu géographique	Descriptif des travaux	Type de Marché	Montant
avenue Eisenhower	raccordement	travaux	32 097 €
avenue Montclar	déviations canalisations	travaux	15 240 €
	raccordement	travaux	41 582 €
	renouvellement canalisations et branchements	travaux	49 912 €
avenue Pierre Semard	raccordement	travaux	63 064 €
bel air	mission SPS	bon de commande	1 957 €
	Maitrise d'œuvre renouvellement canalisation diam 700	maîtrise d'œuvre	11 352 €
	raccordement	travaux	167 811 €
	renouvellement canalisation diam 700	travaux	391 498 €
boulevard Colmar - Semard	raccordement	travaux	14 520 €
boulevard R. Salengro	renouvellement branchements	travaux	35 610 €
cap sud	renouvellement canalisations et branchements	bon de commande	3 574 €
cours Kennedy	raccordement	travaux	10 613 €
orme fourchu	raccordement	travaux	13 596 €
place Saint Joseph	raccordement	travaux	8 602 €
route de Morières	raccordement	travaux	2 003 €
	remplacement canalisations	travaux	7 571 €
rue dorée	remplacement canalisations	travaux	26 640 €
rue Fraigière	raccordement	travaux	9 916 €
rue J. Bridaine	renouvellement branchements	travaux	5 442 €
rue J. Cadard	renouvellement branchements	travaux	15 040 €
rue moutonnet	raccordement	travaux	8 153 €
rue Paul Eluard	raccordement	travaux	2 891 €
rue Severinne	renouvellement canalisations et branchements	travaux	10 557 €
saïgonne	forage champ captant	maîtrise d'œuvre	12 314 €
	forage champ captant	service	63 209 €
	renouvellement canalisation diam 700	travaux	1 564 386 €
	réparation groupe électrogène	travaux	8 731 €
	acquisition terrains		2 100 117 €
saïgonne - rocher des doms	Maitrise d'œuvre renouvellement canalisation diam 700	maîtrise d'œuvre	104 680 €
	annonces et insertions		3 672 €
toute la commune	renouvellement canalisations et branchements	maîtrise d'œuvre	15 000 €
	renouvellement canalisations et branchements	travaux	837 863 €
	voierie suite à travaux AEP	travaux	13 108 €
			5 672 321 €

Morières Les Avignon			
lieu géographique	Descriptif des travaux	Type de Marché	Montant
avenue Général Leclerc	raccordement	travaux	18 379 €
Fonte Pont Neuf	raccordement	travaux	2 563 €
mouttes basses	renouvellement canalisations et branchements	bon de commande	32 949 €
nord commune	extension réseau nord	travaux	167 796 €
rue Estevenin	modification conduites	travaux	3 869 €
rue Pasteur	renouvellement canalisations et branchements	bon de commande	50 030 €
	raccordement	travaux	31 028 €
Saignonne	étude réhabilitation des forages	service	841 €
toute la commune	renouvellement réseau	maîtrise d'œuvre	2 684 €
	renouvellement réseau	travaux	108 848 €
	renouvellement réseau gravitaire	travaux	36 135 €
			455 122 €

Jonquerettes			
lieu géographique	Descriptif des travaux	Type de Marché	Montant
commune	entretien, réparation	marché à bon de commande	23 677 €
	renouvellement canalisations plombs	travaux	9 955 €
Rue Laure	renouvellement branchements plombs	travaux	3 352 €
			36 984 €

Villeneuve Les Avignon			
lieu géographique	Descriptif des travaux	Type de Marché	Montant
Avenue Ravoux	renouvellement branchements plombs	travaux	2 341 €
Bellevue	co maîtrise d'ouvrage	maîtrise d'œuvre	58 980 €
champ captant Labadier	annonces et insertions		1 170 €
commune	divers travaux réseaux	bon de commande	2 224 €
	renouvellement réseau	maîtrise d'œuvre	679 €
	chemisage	travaux	50 810 €
impasse Jean Moulin	renouvellement réseau	bon de commande	769 €
Impasse Leroux	renouvellement branchements plombs	travaux	10 919 €
Impasse Moutardier	renouvellement branchements plombs	travaux	3 830 €
	reprise branchements plombs	travaux	10 969 €
Réseaux humides	annonces et insertions		878 €
rue P. Masse	renouvellement branchements plombs	travaux	8 480 €
rue Recaulets	renouvellement branchements plombs	travaux	1 519 €
			153 568 €

Les Angles			
lieu géographique	Descriptif des travaux	Type de Marché	Montant
hautes garrigues	renouvellement branchements plombs	marché à bon de commande	1 678 €
rond point bellevue		marché à bon de commande	10 698 €
rue victor hugo	modification canalisations	marché à bon de commande	3 830 €
toute la commune	entretien, réparation	marché à bon de commande	14 295 €
			30 501 €

4.4.2 Montant des subventions :

Subventions accordées en 2008			
Commune subventionnée	Organisme d'origine de la subvention	Travaux concernés (comptes 13111, 1312 et 1313)	Montant de la subvention
Rochefort du Gard	Agence de l'eau	convention adduction d'eau potable	14 899 €
Rochefort du Gard	Autre collectivité	participation	1 783 €
Morières les Avignon	Conseil Général	repositionnement subvention	43 905 €
Jonquerettes	Autre collectivité	participation	11 060 €

4.4.3 Montant contribution budget général :

Aucune contribution du budget général

4.5 Les branchements plombs :

branchements plombs			
Commune	supprimés ou modifiés		Restant à supprimer ou modifier au 01/01/2009
	Nombre	%	Nombre
Avignon	284	10.73	1677
Morières-les-Avignon	3	0.79%	365
Villeneuve - Les Angles	79	3.49%	2183
Jonquerettes	1	3.70%	26

4.6 La dette :

4.6.1 Encours de la dette :

		2005	2006	2007	2008	Evolution 2008/2007
Encours de la dette au 31.12.2008		5 601 821,62 €	7 147 999,71 €	6 521 073,32 €	8 329 138,07 €	27,73%
Annuité payée en 2008		497 730,41 €	640 748,43 €	873 815,12 €	730 723,05 €	-16,38%
dont: Intérêts:		142 604,65 €	186 923,51 €	246 888,76 €	228 859,02 €	-7,30%
Capital:		355 125,76 €	453 821,92 €	626 926,36 €	501 864,03 €	-19,95%

4.6.2 Dette à rembourser aux communes :

				2007	2008
Avignon	CLF	2019	Réaménagement 1999	39 535,29 €	24 010,46 €
TOTAL				913 350,41 €	754 733,51 €

CDC: Caisse des Dépôts et Consignation

CE: Caisse d'Epargne

CLF: Dexia

4.6.3 Etat de la dette :

ETAT DE LA DETTE				
Année	Organisme prêteur ou chef de file	Durée résiduelle	Montant initial	Capital restant dû au 31/12/2008
2005	Dexia CLF	11.92	2 000 000.00 €	1 674 117.67 €
2000	Caisse des Dépôts et Consignations	2.15	103 807.89 €	25 310.54 €
1999	Caisse des Dépôts et Consignations	0.40	118 026.55 €	7 155.04 €
2003	Caisse d'Epargne	9.82	2 000 000.00 €	1 459 569.69 €
2006	Caisse d'Epargne	12.98	2 000 000.00 €	1 811 257.48 €
2001	Dexia CLF	8.00	914 694.10 €	593 324.32 €
2008	Crédit Foncier de France	19.59	5 000 000.00 €	5 000 000.00 €
2001	Agence de l'Eau Rhône Méditerranée Corse	7.13	11 281.23 €	6 016.67 €
2002	Agence de l'Eau Rhône Méditerranée Corse	4.71	1 061 898.88 €	442 457.89 €
			13 209 708.65 €	11 019 209.30 €

4.7 L'amortissement :

Echéancier des remboursements								
Date	Réf. prêt	Prêteur	CRD Début	Capital	Valeur du taux	Intérêt	Flux	Durée résiduelle (en années)
01/01/2008	001E14	Dexia CLF	648 723.45 €	13 567.38 €	4.3000%	7 128.75 €	20 696.13 €	8.00
25/01/2008	003E33	Caisse d'Epargne	1 576 337.34 €	28 761.97 €	3.9600%	15 605.74 €	44 367.71 €	9.82
16/02/2008	AGE28	Agence de l'Eau Rhône Méditerranée Corse	6 768.75 €	752.08 €	0.5000%	63.93 €	816.01 €	7.13
25/02/2008	003E24	Caisse des Dépôts et Consignations	5 812.68 €	2 584.23 €	4.2324%	378.93 €	2 963.16 €	2.15
25/02/2008	003E32	Caisse des Dépôts et Consignations	21 020.86 €	3 411.92 €	1.0581%	222.42 €	3 634.34 €	0.40
01/03/2008	0033-EAU	Dexia CLF	1 786 301.36 €	27 704.34 €	3.2700%	14 765.27 €	42 469.61 €	11.92
25/03/2008	003E15	Caisse d'Epargne	7 186.51 €	7 186.51 €	9.9200%	178.23 €	7 364.74 €	0.00
25/03/2008	06AEP38	Caisse d'Epargne	1 907 972.92 €	23 730.20 €	3.8500%	18 104.91 €	41 835.11 €	12.98
01/04/2008	001E14	Dexia CLF	635 156.07 €	13 753.93 €	4.3000%	6 903.79 €	20 657.72 €	8.00
25/04/2008	003E33	Caisse d'Epargne	1 547 575.37 €	29 046.71 €	3.9600%	15 321.00 €	44 367.71 €	9.82
25/05/2008	003E24	Caisse des Dépôts et Consignations	33 228.45 €	2 611.57 €	4.2324%	351.59 €	2 963.16 €	2.15
25/05/2008	003E32	Caisse des Dépôts et Consignations	17 608.94 €	3 448.02 €	1.0581%	186.32 €	3 634.34 €	0.40
01/06/2008	0033-EAU	Dexia CLF	1 758 597.02 €	27 930.83 €	3.2700%	14 696.01 €	42 626.84 €	11.92
25/06/2008	06AEP38	Caisse d'Epargne	1 884 242.72 €	24 026.83 €	3.7200%	17 284.18 €	41 311.01 €	12.98
01/07/2008	001E14	Dexia CLF	621 402.14 €	13 943.05 €	4.3000%	6 754.30 €	20 697.35 €	8.00
25/07/2008	003E33	Caisse d'Epargne	1 518 528.66 €	29 334.28 €	3.9600%	15 033.43 €	44 367.71 €	9.82
25/08/2008	003E24	Caisse des Dépôts et Consignations	30 616.88 €	2 639.21 €	4.2324%	323.95 €	2 963.16 €	2.15
25/08/2008	003E32	Caisse des Dépôts et Consignations	14 160.92 €	3 484.51 €	1.0581%	149.83 €	3 634.34 €	0.40
01/09/2008	0033-EAU	Dexia CLF	1 730 666.19 €	28 159.16 €	3.2700%	14 462.60 €	42 621.76 €	11.92
16/09/2008	AGE29	Agence de l'Eau Rhône Méditerranée Corse	530 949.46 €	88 491.57 €	0.5000%	7 586.39 €	96 077.96 €	4.71
25/09/2008	06AEP38	Caisse d'Epargne	1 860 215.89 €	24 327.16 €	4.2400%	19 412.30 €	43 739.46 €	12.98
01/10/2008	001E14	Dexia CLF	607 459.09 €	14 134.77 €	4.3000%	6 675.30 €	20 810.07 €	8.00
25/10/2008	003E33	Caisse d'Epargne	1 489 194.38 €	29 624.69 €	3.9600%	14 743.02 €	44 367.71 €	9.82
25/11/2008	003E24	Caisse des Dépôts et Consignations	27 977.67 €	2 667.13 €	4.2324%	296.03 €	2 963.16 €	2.15
25/11/2008	003E32	Caisse des Dépôts et Consignations	10 676.41 €	3 521.37 €	1.0581%	112.97 €	3 634.34 €	0.40
01/12/2008	0033-EAU	Dexia CLF	1 702 507.03 €	28 389.36 €	3.2700%	14 072.64 €	42 462.00 €	11.92
25/12/2008	06AEP38	Caisse d'Epargne	1 835 888.73 €	24 631.25 €	3.9900%	18 045.19 €	42 676.44 €	12.98
Total			23 846 775.89 €	501 864.03 €		228 859.02 €	730 723.05 €	

4.8 Les coefficients d'indexation des tarifs parts délégataires :

Avignon	$K = 0,10 + 0,54 \frac{Sm}{Smo} + 0,02 \frac{EMTt}{EMTo} + 0,21 \frac{PsdA}{PsdAo} + 0,13 \frac{TP10a}{TP\ 10-4o}$
Morières les Avignon	$K = 0,15 + 0,42 \frac{ICHTTS1}{ICHTTS1o} + 0,18 \frac{EBIQ}{EBIQo} + 0,12 \frac{TP10a}{TP10ao} + 0,13 \frac{IM}{Imo}$
Villeuneuve les Avignon Les Angles	$K = 0,15 + 0,26 \frac{ICHTTS1}{ICHTTS1o} + 0,35 \frac{IPPSE}{IPPSEo} + 0,24 \frac{TP10a}{TP10ao}$

4.9 Les projets d'amélioration 2009 du Grand Avignon :

Trois grands objectifs :

- Renouvellement des canalisations pour améliorer le rendement des réseaux.
- Opération d'amélioration des puits des champs captant pour garantir la production d'eau potable.
- Supprimer les branchements en plomb.

4.10 Montant des abandons de créances ou de reversements à un fond de solidarité :

Néant

4.11 Montant financiers des opérations de coopérations décentralisées :

Néant